

Les vibrations dans les activités du BTP sont très présentes. Il existe deux grands modes de transmission de ces vibrations celles dites "corps entier" et celles dites "main/bras".

Public ciblé : artisan - chef d'entreprise - chef d'équipe - responsable QSE - salariés

Durée : environ 1h00, variable en fonction de vos disponibilités et de vos attentes

PROGRAMME

Partie 1 : Présentation théorique par vidéoprojection

- Définition et réglementation en vigueur
- Effets des vibrations sur l'organisme
- Évaluation des risques et échanges sur les résultats obtenus dans l'entreprise
- Quelques pistes pour prévenir ces risques

Partie 2 : Activité pratique

- Savoir bien régler son siège (vidéo + travaux pratiques sur engin)

MÉTHODE

Nos sensibilisations sont effectuées au sein de votre entreprise ou dans nos centres suite à une analyse préalable de votre demande et de votre situation concernant le niveau actuel de prévention des risques.

OBJECTIFS

- Comprendre ce que sont les risques et les pathologies liés aux vibrations.
- Connaître les actions de prévention dans le but de diminuer les vibrations.
- Apprendre à bien régler son siège lors de l'utilisation d'un engin.

TARIF €

Les sensibilisations sont un service compris dans vos cotisations.

Vous y accédez donc de plein droit sur simple demande.

